

SDVE

SCHEMA

DIRECTEUR

DE LA VIE ÉTUDIANTE

 UPEC

ÉDITO VICE-PRÉSIDENTE VIE ÉTUDIANTE ET ENGAGEMENT

Chères étudiantes, chers étudiants,

Ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante reflète l'ambition de l'UPEC d'être une université engagée pour et avec ses étudiantes et étudiants. Il a été élaboré en concertation avec vous toutes et tous, avec les différentes composantes et services, avec nos partenaires et nos instances participatives étudiantes, la CCE (Convention Citoyenne Etudiante) et le Parlement Étudiant.

Dans un contexte écologique, économique et international incertain, quand les étudiantes et les étudiants sont les premiers touchés par la précarité et la crise du logement, l'objectif de notre politique de la vie étudiante est de faire de l'université une institution protectrice, ouverte sur la société et démocratique où chacun et chacune, quelle que soit sa trajectoire, puisse être assuré de trouver de bonnes conditions d'études. En tenant compte des spécificités de l'UPEC (campus urbains, université multisite, diversité des publics et des formations) ce schéma directeur vise à améliorer l'accès équitable aux services étudiants, à répondre au mieux à vos besoins et à transformer l'université en un lieu de vie chaleureux, convivial et citoyen. La proximité avec les étudiantes et étudiants, la richesse de la vie associative, la volonté de faire vivre des valeurs sont nos richesses et nous y tenons.

Aussi ce schéma directeur s'organise-t-il en quatre axes, le bien-être et le soutien à la vie quotidienne, le déploiement de nouveaux lieux étudiants, la valorisation de tous les engagements et enfin, l'accueil et l'accès aux informations concernant notre université. Derrière ces axes, de nombreuses actions concrètes : le congé menstruel, la mise en place d'un Point info, la perspective d'une épicerie solidaire, la co-construction d'une maison de l'étudiant, le déploiement d'aides d'urgence, l'aménagement d'espaces de convivialité extérieurs, le soutien aux associations, la création d'une salle de spectacle modulable, l'accès à plus de consultations médicales, le renforcement de l'offre sportive, l'émergence d'un média étudiant... Les projets ne manquent pas pour les cinq années à venir !

En défendant la vie étudiante comme la troisième mission de l'université avec la formation et la recherche, nous espérons faire en sorte que chacun et chacune trouve sa voie et vive son temps étudiant comme un moment d'épanouissement, de construction de soi et d'émancipation.

Bonne lecture, en espérant qu'elle vous donne l'envie de participer !

*Anne de Rugy
Vice-Présidente Vie Étudiante et Engagement*

ÉDITO VICE-PRÉSIDENTES ÉTUDIANTES

Cher étudiants, Chères étudiantes,

Si tu tiens ce document entre les mains, c'est peut-être parce que tu t'es déjà demandé pourquoi certaines choses fonctionnent bien dans ta vie étudiante... et pourquoi d'autres, franchement, non.

Ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante, on l'a construit pour y répondre. Pas pour faire joli. Pas pour faire semblant. Mais pour qu'enfin, la vie étudiante soit prise au sérieux, à la hauteur des défis que nous vivons toutes et tous. Parce qu'être étudiant ou étudiante aujourd'hui, ce n'est pas seulement suivre des cours : c'est faire face à des problèmes de logement, à l'isolement, à la fatigue, à un campus parfois lointain, froid, impersonnel. C'est aussi, heureusement, des rencontres, des engagements, des envies d'agir, de créer, de s'épanouir.

Alors on a décidé, collectivement, de poser les choses. D'en parler. De proposer. Ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante, c'est le fruit de vos paroles, de vos expériences, de vos idées. Grâce au Parlement Étudiant, à toutes celles et ceux qui ont pris la parole dans les enquêtes, les entretiens, les réunions, ce document est profondément traversé par une réalité : la vôtre.

Votre voix ne fait pas ici de la figuration. Elle est centrale. Parce que penser la vie étudiante sans les étudiants, c'est construire un projet vide de sens.

Ce schéma veut poser un cadre pour les années à venir, sans occulter les tensions du présent : précarité, décrochage, isolement, inégalités d'accès aux services, les différents challenges d'une université multisite, urgence écologique... Il reconnaît ces défis pour mieux y répondre. Il affirme des priorités concrètes : renforcer les solidarités, aménager des lieux de vie chaleureux, soutenir l'engagement étudiant, faciliter l'accès à l'information, promouvoir l'égalité et l'inclusion, vous donner envie d'entreprendre. Ce document affirme aussi une conviction simple : l'université n'est pas un lieu contre les étudiants. Elle est un lieu pour eux, pensé avec eux. C'est en ce sens qu'il faut lire les pages qui suivent : comme un engagement, une vision partagée, un appel à faire communauté.

Nous espérons que ce document sera lu, partagé, débattu et surtout, mis en œuvre. Car derrière chaque ligne, il y a une volonté de faire de notre université un lieu où il fait bon apprendre, mais surtout un lieu où il fait bon vivre.

*Andréa Gaucher (2023-2025) & Anaïs Kaci (2025-2027)
Vice-Présidentes Étudiantes*

DONNÉES DE CADRAGE

EFFECTIFS À L'ANNÉE



ÉTUDIANTS INSCRITS
44 677



PREMIÈRE INSCRIPTION À L'UPEC
18 677



PART DES
ÉTUDIANTES
65%



ÉTUDIANTS
BOURSIERS
38%



SPORTIFS DE
HAUT NIVEAU (SHN)
89

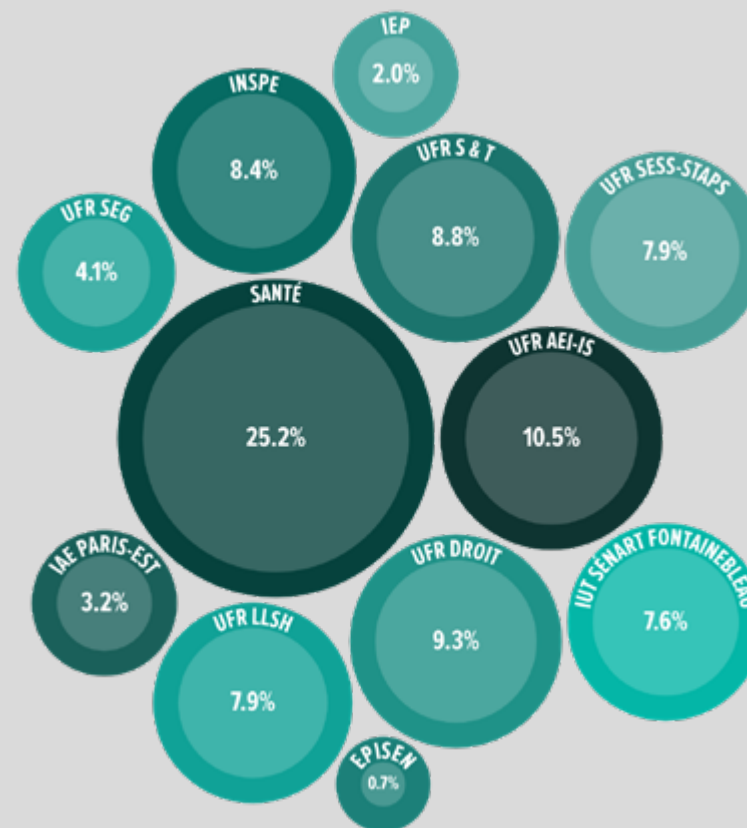


ÉTUDIANTS EN SITUATION
DE HANDICAP
3%



ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
12%

EFFECTIF PAR COMPOSANTE



- **IAE** : Institut d'Administration des Entreprises
- **IEP** : Institut d'Études Politiques
- **UFR LLSH** : Lettres, Langues et Sciences Humaines
- **INSPE** : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
- **UFR* SEG** : Sciences Économiques et de Gestion
- **UFR AEI-IS** : Administration et Échanges Internationaux - International School
- **UFR SESS-STAPS** : Sciences de l'Éducation, Sciences Sociales - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- **UFR S&T** : Sciences et Technologies
- **EPISEN** : École Publique d'Ingénieurs de la Santé et du Numérique
- ***UFR** : Unité de Formation et de Recherche

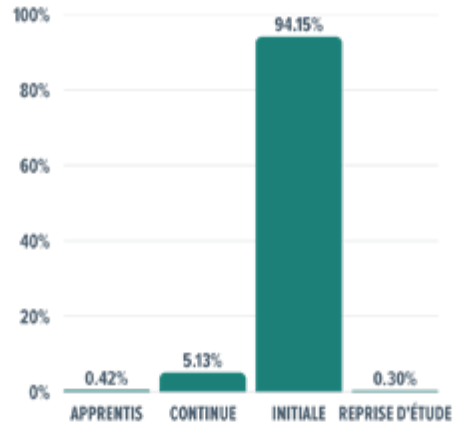
RÉPARTITION PAR CAMPUS



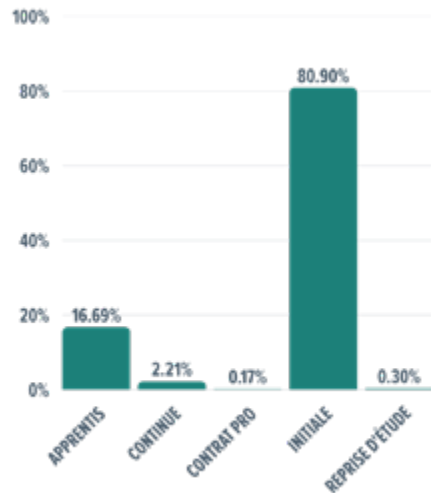
1	CAMPUS CENTRE 12 096	10	CAMPUS DE VITRY-SUR-SEINE 858
2	CAMPUS MAIL DES MÈCHES 4 120	11	CAMPUS DE SÉNART 3 284
3	CAMPUS ANDRÉ BOULLE 4 144	12	CAMPUS DE FONTAINEBLEAU 1 646
4	CAMPUS SAINT-SIMON 302	13	CITÉ DESCARTES 70
5	CAMPUS HENRI MONDOR 11 039	14	CAMPUS DE TORCY 439
6	LES GÉMEAUX 12 096	15	CAMPUS DE SAINT-DENIS 644
7	LA PYRAMIDE 3 366	16	CAMPUS DE LIVRY-GARGAN 888
8	CAMPUS DUVAUCHELLE 387		
9	CAMPUS DE BONNEUIL- SUR - MARNE 1 394		

RÉPARTITION DES RÉGIMES SELON LES DOMAINES D'ÉTUDES

ARTS, LETTRES, LANGUES

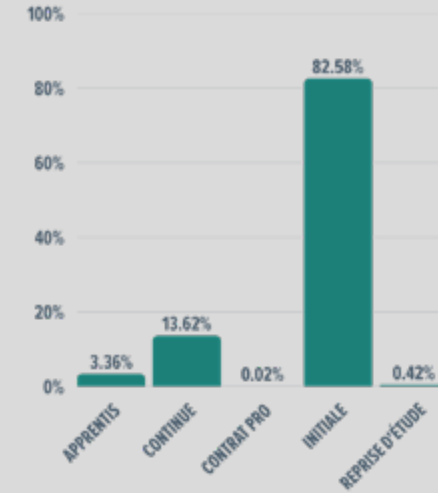


DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

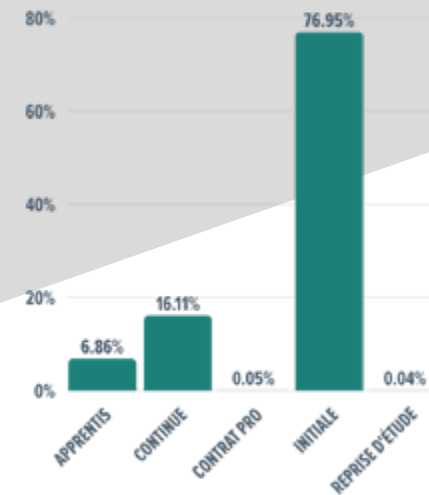


RÉPARTITION DES RÉGIMES SELON LES DOMAINES D'ÉTUDES

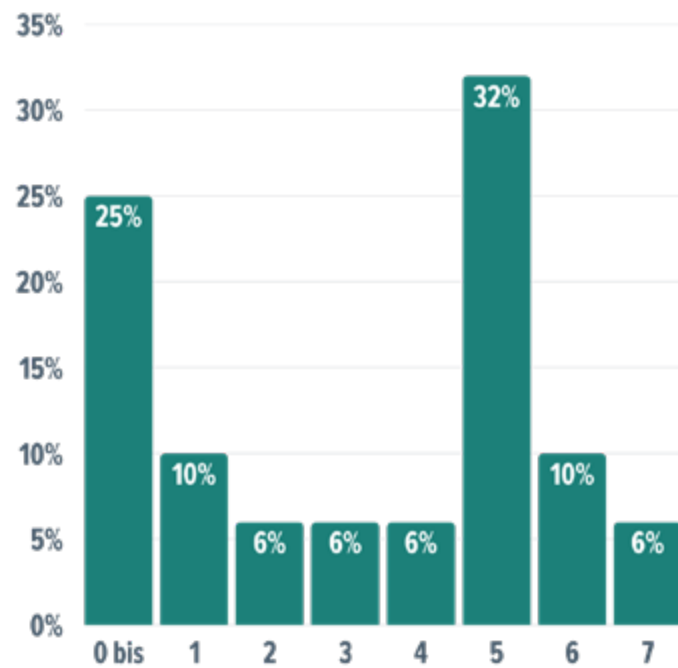
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



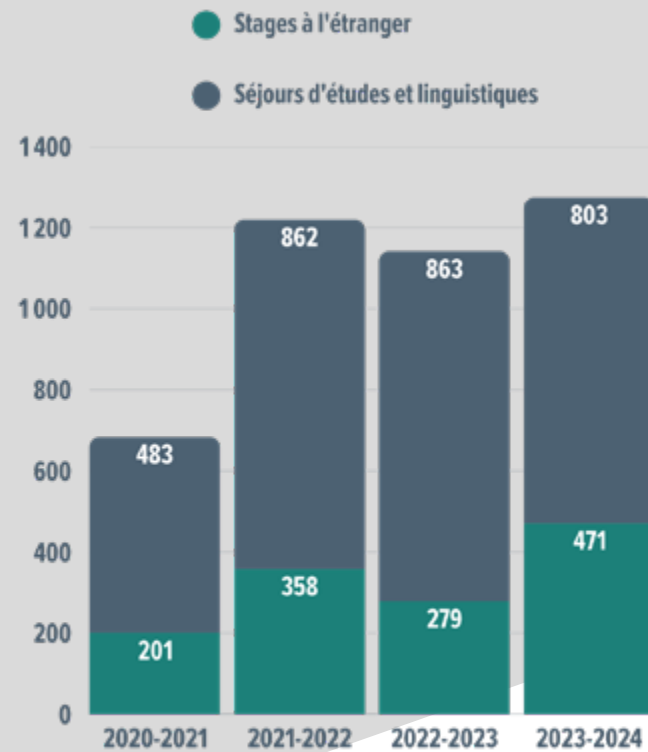
SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ



RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS BOURSIERS DE L'UPEC SELON LEUR ÉCHELON



ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SORTANTE DE L'UPEC





AXEI ASSURER BIEN ÊTRE, INCLUSION
& SOLIDARITÉ AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

« J'ai demandé un logement CROUS qui a été refusé (...) on a cherché un petit logement et j'ai trouvé une chambre. » (Louise, AEI-IS)

AMÉLIORONS LE QUOTIDIEN ÉTUDIANT !

Réussir sa vie étudiante c'est bien entendu accéder à une formation qui ouvre un futur professionnel désirable, obtenir un diplôme qui permet l'accès à l'emploi, acquérir des compétences professionnelles et générales mais c'est aussi se sentir pleinement étudiant, participer à la vie universitaire, s'engager et vivre cette transition vers l'âge adulte comme un moment d'épanouissement et de bien-être.

L'université doit garantir l'accès à ces bonnes conditions d'études pour toutes et tous.

La crise sanitaire a rendu visible la précarité étudiante en matière de logement, d'alimentation et d'accès aux soins. Selon l'Observatoire de la vie étudiante, trois étudiants sur dix estiment ne pas avoir les moyens de couvrir leurs besoins mensuels et 26% éprouvent des fins de mois difficiles ou très difficiles.

Cette situation entraîne le stress de découverts bancaires, le renoncement aux soins, le saut de repas ou encore l'impossible accès aux fournitures nécessaires aux études (notamment matériel informatique). Dès 2020, l'UPEC s'est saisie de ce problème en mettant en place un dispositif d'aide d'urgence et d'accès au matériel informatique. Cet effort de l'université pour garantir autant que possible à chacun et chacune de bonnes conditions d'études et à sécuriser les parcours étudiants doit être pérennisé et renforcé. C'est notre premier engagement : faciliter la vie quotidienne étudiante, contribuer à garantir à chacun et chacune l'accès au logement, à l'alimentation et à un environnement serein, faire de l'université un espace de solidarité et d'inclusion, œuvrer pour le bien-être des étudiants.

Des dispositifs d'aide aux étudiants en situation de fragilité existent déjà à l'UPEC, en partenariat avec les associations étudiantes, les collectivités et associations du territoire. Leur pérennisation est importante comme le renforcement de nos partenariats (CROUS, Fondation UPEC, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, entreprises, associations, etc.) pour faciliter l'accès au logement étudiant, assurer des distributions alimentaires régulières, fournir une aide ponctuelle ou encore renforcer les dispositifs existants d'aide à la mobilité internationale.

Cette approche globale du bien-être étudiant s'incarne aussi dans notre politique d'accès aux soins via le Service de Santé Universitaire, dans notre ambition inclusive attentive à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre toutes les formes de discrimination comme dans notre aspiration à adapter les rythmes étudiants. Elle passe aussi par un renforcement de l'offre culturelle, sportive et artistique en facilitant à la fois l'accès aux sorties culturelles mais en développant aussi la pratique artistique et sportive. L'accès à ces activités et services pour tous les étudiants est aussi une manière d'œuvrer pour l'égalité, l'inclusivité et l'émancipation au sein de notre université.

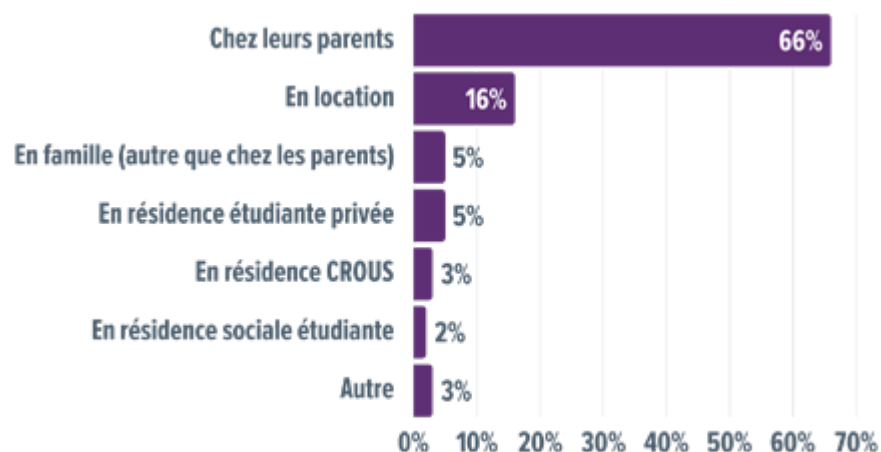


- PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE -
- LOGEMENT -
- HÉBERGEMENT D'URGENCE -
- SOUTIEN JURIDIQUE -
- MOBILITÉ INTERNATIONALE -

• **Précarité alimentaire** : renforcer les dispositifs de soutien face à la précarité des étudiants, en développant les aides financières ponctuelles et les distributions alimentaires, en partenariat avec le CROUS (chèques d'urgence, cartes alimentaires, colis solidaires).

• **Logement** : améliorer l'accès au logement étudiant en renforçant la plateforme logement de l'UPEC, en développant des partenariats avec des bailleurs publics et privés, en portant une attention particulière sur la mise à disposition de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) afin de favoriser leur accès à des logements adaptés à proximité des lieux d'étude.

MODE DE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS



Ces données et les suivantes sont issues d'une enquête interne (cf. note méthodologique)

• **Hébergement d'urgence** : mettre à l'abri rapidement les étudiants sans solution d'hébergement, en coordonnant les procédures entre l'UPEC et le CROUS, et en facilitant l'accès à des solutions de logement temporaire d'urgence.

• **Soutien juridique** : renforcer l'information auprès des étudiants et proposer un accompagnement gratuit aux démarches administratives, juridiques et sociales, via des permanences régulières en partenariat avec des structures spécialisées notamment pour les étudiants internationaux.

• **Mobilité internationale** : consolider la coordination entre les services (DRI, SIOE, CROUS, etc.) pour promouvoir la mobilité de tous et intégrer les aides à la mobilité dans un accompagnement global, avec un repérage systématique des étudiants en difficulté et assurer un suivi individualisé.



- SANTÉ MENTALE -
- SENSIBILISATION AUX VSS -
- SOINS PREMIER RECOURS -
- SANTÉ PHYSIQUE -
- CENTRE DE SANTÉ ÉTUDIANT -
- SPORT SUR ORDONNANCE -
- PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS
DU TERRITOIRE -
- ACCÈS AUX SOINS POUR LES PMR -

• **Santé mentale** : mettre en place des actions de prévention en santé mentale à destination des étudiants en développant un programme de formation porté par les services Vie de Campus et le Service de Santé Universitaire, axé sur la santé mentale, la santé sexuelle et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Sensibiliser les associations et les étudiants engagés à ces enjeux par des formations telle que les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM). Renforcer ainsi une culture commune de la prévention et du repérage précoce des situations de mal-être au sein de la communauté universitaire.

• **Sensibilisation aux VSS** : soutenir des actions de prévention en santé sexuelle et sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles (VSS) en mettant en place des campagnes à destination de la communauté étudiante. Diffuser, notamment dans les laboratoires et écoles doctorales, les productions (documentaires, rapports, etc.), participer à la journée du 25 novembre consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes. Encourager l'organisation régulière d'actions de prévention en lien avec les services universitaires, les associations étudiantes et les équipes pédagogiques.

• **Soins premier recours** : développer l'offre de soins de premier recours pour les étudiants au sein du Service Santé Étudiants (SSE), en ouvrant des consultations en nutrition, afin de répondre aux troubles alimentaires et aux besoins d'équilibre nutritionnel. Renforcer l'accès à un accompagnement psychologique en complément du dispositif national « Santé Psy Étudiants », et mettre en place un accueil en addictologie pour la prévention et la prise en charge des conduites addictives. Déployer également le dispositif Prescri'forme, pour permettre aux étudiants souffrant de pathologies chroniques, de stress ou de troubles musculo-squelettiques d'accéder à une activité physique adaptée sur prescription médicale.

• **Santé physique** : mettre en place des actions de prévention en santé physique destinées aux étudiants, en développant des programmes de sensibilisation qui utilisent la pratique corporelle comme levier de bien-être et de prévention. Concevoir des modules pédagogiques accessibles, tels que des ateliers, des supports en ligne et des séances collectives, portant sur la posture, le mouvement, l'écoute du corps et l'activité physique adaptée. Encourager la participation étudiante à ces modules en collaboration avec les services de santé, le SUAPS et les associations.

• **Centre de santé étudiant** : obtenir l'agrément « centre de santé » pour ouvrir une consultation de médecine générale accessible aux étudiants, dans le cadre de la création d'un centre de santé universitaire. Proposer ensuite un élargissement de l'offre avec plus de consultations en psychologie et des consultations spécialisées en gynécologie et en psychiatrie. Renforcer ainsi l'accès aux soins de premier recours sur les campus, en complémentarité avec les autres dispositifs du Service de Santé Étudiante.

• **Sport sur ordonnance** : mettre en œuvre le dispositif Prescri'forme, en collaboration avec le SSE et des professionnels de santé, pour accompagner les étudiants souffrant de troubles musculo-squelettiques, de stress ou de maladies chroniques. Proposer des parcours personnalisés d'activité physique adaptée afin de favoriser leur réintégration progressive dans une pratique sportive régulière. Développer des partenariats avec des étudiants en formation dans les filières santé (préparateurs physiques, kinésithérapeutes, ostéopathes, ergothérapeutes, diététiciens, etc.) pour garantir un accompagnement de qualité et valoriser les compétences croisées.

• **Partenariats avec des acteurs du territoire** : engager un processus de conventionnement avec des associations locales spécialisées dans l'accompagnement des jeunes et des publics étudiants vulnérables. Favoriser la coordination entre les dispositifs internes de l'université et les structures externes afin d'assurer un accompagnement global et complémentaire. Renforcer les actions de terrain par des collaborations régulières portant sur la santé, l'aide sociale, le logement et l'insertion.

• **Accès aux soins pour les PMR** : initier des partenariats avec des mutuelles étudiantes pour faciliter l'accès aux soins et améliorer la couverture santé des étudiants. Développer des dispositifs d'accompagnement individualisé pour les étudiants en situation de handicap, incluant plans d'accompagnement des études, aménagements des examens et des stages, en collaboration avec les référents handicap des composantes. Mettre en œuvre des actions concrètes garantissant l'accessibilité aux événements universitaires. Formaliser ces engagements par la signature de la charte Atypie Friendly et de la convention 100 % Handinamique, afin de renforcer l'inclusion des étudiants porteurs de troubles du neurodéveloppement (TND) et promouvoir une université accessible à toutes et tous.

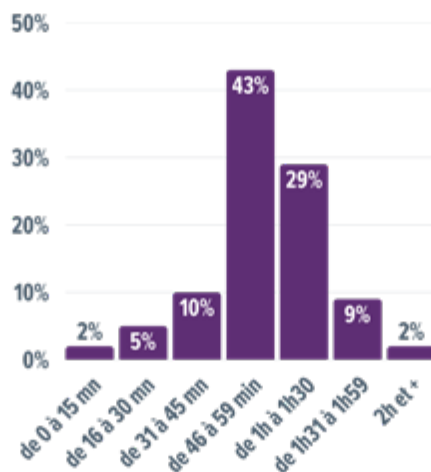


1.3 RÉDUIRE LES TEMPS CONTRAINTS & AMÉLIORER LES RYTHMES D'ÉTUDE

- PAUSE MÉRIDIDIENNE ET TEMPS BANALISÉS -
- RESTAURATION -
- MOBILITÉ -
- ACCÈS AUX RESSOURCES DOCUMENTAIRES -
- ÉTUDIANTS À BESOIN SÉCIFIQUES -

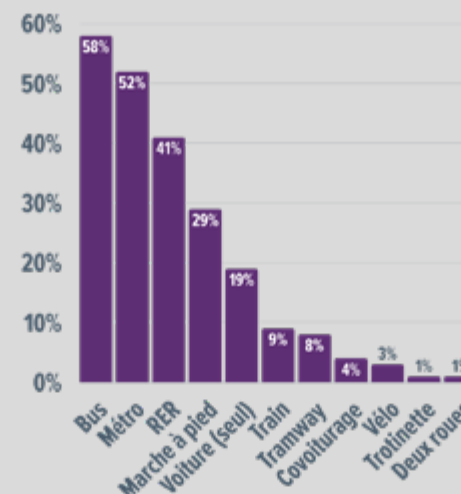
- **Pause méridienne et temps banalisés** : aménager les emplois du temps pour instaurer une pause méridienne d'une heure, dégager des demi-journées libres et favoriser du temps dédié aux activités associatives, sportives et aux engagements étudiants (représentation, participation, dispositifs consultatifs).

DURÉE DE LA PAUSE MÉRIDIANNE DÉCLARÉE PAR LES ÉTUDIANTS



- **Restauration** : réajuster l'accès aux espaces de restauration en réduisant les files d'attente, en élargissant les horaires d'ouverture des structures du CROUS et en assurant une meilleure coordination avec les emplois du temps des étudiants.
- **Mobilité** : réduire les temps de trajet en promouvant le covoiturage via l'application Karos, sensibilisation aux mobilités partagées, adaptées aux contraintes horaires des trajets domicile-université, intégration dans les outils numériques internes à l'UPEC.

MODE DE DÉPLACEMENTS UTILISÉS PAR LES ÉTUDIANTS POUR SE RENDRE À L'UNIVERSITÉ



- **Accès aux ressources documentaires** : mettre en place un service de prêt interne entre nos bibliothèques UPEC pour permettre aux usagers d'accéder facilement aux ressources documentaires des différents sites. Le dispositif proposera des navettes de livres entre bibliothèques. Une communication renforcée sera menée afin de faire connaître ce service et d'en favoriser l'appropriation par les étudiants et les personnels.
- **Étudiants à besoins spécifiques** : améliorer l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques en renforçant la visibilité des aménagements d'études, en développant des supports d'information accessibles et centralisés, et en sensibilisant les personnels à un accompagnement adapté.



1.4 LUTTER CONTRE
LES INÉGALITÉS DE
GENRE ET LES
DISCRIMINATIONS

- HANDICAP ET SPORT -
- LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS -
- ÉGALITÉ DE GENRE -

• **Handicap et sport** : renforcer l'accès aux activités sportives pour les étudiants en situation de handicap (ESH), en encourageant leur accueil par le SUAPS via des créneaux et du matériel adaptés, et en mettant en place un module de sensibilisation au handisport à destination des étudiants et des encadrants.

• **Lutte contre les discriminations** : promouvoir l'égalité, favoriser une culture d'inclusion et de respect de la diversité dans toute la vie universitaire, soutenir les étudiants de milieux populaires dans la recherche de stages, prendre en charge les cas de harcèlement et violences racistes en tenant compte de leurs impacts sur la santé mentale et la réussite, former le personnel aux mécanismes et moyens de lutte contre la discrimination, développer un parrainage entre étudiants internationaux et locaux pour faciliter l'intégration et la diffusion d'informations, et sensibiliser aux risques de discrimination dans les sélections en master.

• **Égalité de genre** : encourager la mixité et l'usage inclusif des espaces communs, assurer la parité au sein des instances de représentation étudiante, consolider les actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) via la cellule dédiée, déployer l'installation d'accès gratuit aux protections périodiques dans chaque bâtiment universitaire, s'assurer du bon déploiement du congé menstruel et proposer un accompagnement médical et gynécologique adapté.



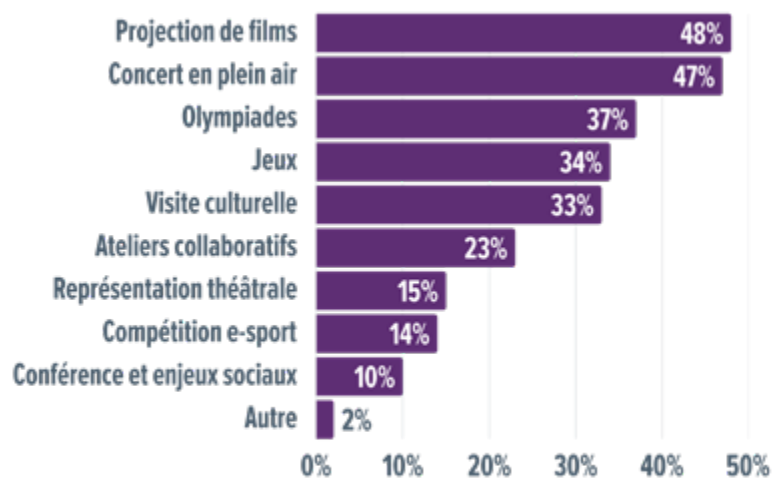
1.5 POURSUIVRE LE
DEVELOPPEMENT
DE L'OFFRE CULTURELLE
& ARTISTIQUE

- SOUTIEN AUX PROJETS ÉTUDIANTS -
- ÉVÉNEMENTS CULTURELS -
- ÉTUDIANTS-RELAIS CULTURE -
- PARTENARIATS TERRITORIAUX -
- ÉTUDIANTS ARTISTES -

- **Soutien aux projets étudiants** : favoriser via le FSIE (Fonds de Solidarité et des Initiatives Étudiantes) les initiatives culturelles, artistiques et sportives portées par les étudiants en leur apportant un appui financier et/ou logistique.

- **Événements culturels** : planifier régulièrement des événements sur les campus (spectacles, concerts, expositions, projections, festivals, etc.), avec une diversité de formats et une participation étudiante encouragée.

ÉVÈNEMENTS SUSCEPTIBLES D'INTÉRESSER LES ÉTUDIANTS



- **Étudiants-relais culture** : recruter et valoriser des étudiants-relais pour promouvoir l'offre culturelle, faciliter l'information et l'engagement.

- **Partenariats territoriaux** : renforcer les liens avec les structures culturelles locales pour enrichir l'offre étudiante (théâtres, centres chorégraphiques, arts du cirque, musées, centres culturels, festivals, etc.). Consolider les collaborations existantes avec les structures culturelles locales afin d'en faire des partenaires privilégiés de l'UPEC (théâtres, centres chorégraphiques, arts du cirque, musées, centres culturels, festivals, etc.). Faciliter l'accès des étudiants à une offre culturelle variée en établissant des partenariats durables. Intégrer les partenaires culturels dans la programmation universitaire pour enrichir les initiatives sur les campus.

- **Étudiants artistes** : accompagner les étudiants artistes en identifiant celles et ceux engagés dans une pratique artistique régulière ou professionnelle. Proposer des dispositifs de soutien adaptés, tels que des aménagements d'emploi du temps, l'accès à des espaces de création, et l'accompagnement de projets artistiques.



1.6 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE SPORTIVE POUR LES ÉTUDIANT.E.S

- INFRASTRUCTURES SPORTIVES -
- ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE PARCOURS ACADÉMIQUE -
- LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ -
- PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS -
- PRATIQUE SPORTIVE RÉGULIÈRE -
- LE SPORT COMME MOTEUR D'INCLUSION, DE DURABILITÉ ET D'IDENTITÉ À L'UNIVERSITÉ -

• **Infrastructures sportives** : déployer des équipements adaptés et accessibles à tous, en favorisant leurs usages partagés entre les services, les associations et les étudiants, notamment pour les espaces sportifs. Déployer des espaces d'affichage dédiés afin de valoriser les événements étudiants et soutenir la dynamique de vie de campus.

• **Activité physique dans le parcours académique** : collaborer avec les composantes pour intégrer des activités sportives sur des créneaux dédiés dans les emplois du temps, en assurant leur reconnaissance académique. Encourager l'insertion du sport dans les cursus via des modules ou mineures transversales, en lien avec les filières : "Sport et Prévention Santé" en Médecine, "Sport et Leadership" en Psychologie, "Sport et Management" en Économie-Gestion. Valoriser l'activité physique comme levier de bien-être, de réussite universitaire et de développement de compétences transversales.

• **Lutte contre la sédentarité** : développer des infrastructures sportives pour répondre aux pratiques actuelles intérieures ou extérieures, garantir l'accessibilité des équipements à tous, notamment aux étudiants en situation de handicap, favoriser le partage des espaces entre services, associations et étudiants, et créer sur chaque campus des espaces de communication identifiés pour valoriser les événements associatifs et sportifs tout en renforçant la sécurité et la visibilité des initiatives étudiantes.

• **Pratique sportive pour tous** : promouvoir l'engagement étudiant par une offre sportive diversifiée et accessible à tous, sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique sur la santé mentale et physique, encourager la participation via des événements fédérateurs tout au long de l'année, renforcer la présence du SUAPS lors des temps forts universitaires, améliorer la communication sur l'offre sportive via tous les supports, et former des ambassadeurs sport pour favoriser la pratique et l'accès à l'information.

• **Pratique sportive régulière** : intégrer un système de bonification dans les maquettes pédagogiques de plusieurs composantes pour encourager la pratique sportive, en s'appuyant sur des critères définis tels que la régularité, le volume de pratique et les progrès observés. Reconnaître cette pratique comme un engagement étudiant à part entière, participant pleinement au bien-être, à l'équilibre personnel et à la réussite universitaire.

• **Le sport comme moteur d'inclusion, de durabilité et d'identité à l'université** : renforcer le sentiment d'appartenance à l'UPEC par la distribution de tenues aux couleurs de l'université, arborant le logo du SUAPS. Maintenir la gratuité et l'accessibilité de l'offre sportive pour tous les étudiants. Proposer une pratique diversifiée, inclusive et adaptée à tous les niveaux, en favorisant la mixité. Développer les sports doux et de plein air en cohérence avec les enjeux de transition écologique, et mettre à disposition du matériel de seconde main ou reconditionné. Organiser enfin des temps forts croisant sport et écologie pour sensibiliser la communauté étudiante.



AXE 2 DEVELOPPER ET
DIVERSIFIER LES LIEUX
DE VIE ÉTUDIANTE

« Rejoindre une association, ça a été une façon de m'intégrer et de rencontrer des gens avec qui je partageais plein de choses »
(Lina, Droit)

RETRouvONS-NOUS !

Outre la formation, centrale comme vecteur d'émancipation et de construction de soi, les activités possibles sur notre campus sont nombreuses et diversifiées : engagement, sport, lecture et travail personnel ou collectif, accès à des pratiques culturelles et aux centres de documentation, rencontres et sociabilité, détente... Le manque de locaux particulièrement sur certains campus comme les contraintes de temps qui pèsent sur les étudiants de l'UPEC ont été identifiés comme des freins au développement de ces activités qui accompagnent la formation et sont aussi au cœur de l'identité étudiante.

Par ailleurs, l'UPEC se déployant sur de nombreux sites, pour la plupart des campus urbains, les espaces extérieurs sont parfois mal identifiés comme espaces universitaires et peu aménagés. L'enquête menée auprès des étudiant.es de l'UPEC montre que 60% d'entre eux ne sont pas satisfaits des espaces existants et que 57% souhaiteraient plus de lieux étudiants notamment des lieux de détente.

Une des priorités de ce Schéma Directeur de la Vie Etudiante consiste donc à identifier des sites extérieurs et intérieurs et à les aménager pour en faire des lieux de détente et de repos, de pratiques culturelles et sportives ou tout simplement de convivialité. Notre premier objectif est d'aménager et de pérenniser une Maison de l'Étudiant qui puisse accueillir les associations étudiantes, permettre la mutualisation de matériel et les rencontres étudiantes et accueillir de nouvelles activités comme un café citoyen étudiant ou une épicerie solidaire. En lien avec ce lieu totem sur le campus centre, d'autres lieux doivent être aménagés sur chaque campus ainsi que des lieux dédiés à la pratique et aux représentations artistiques.



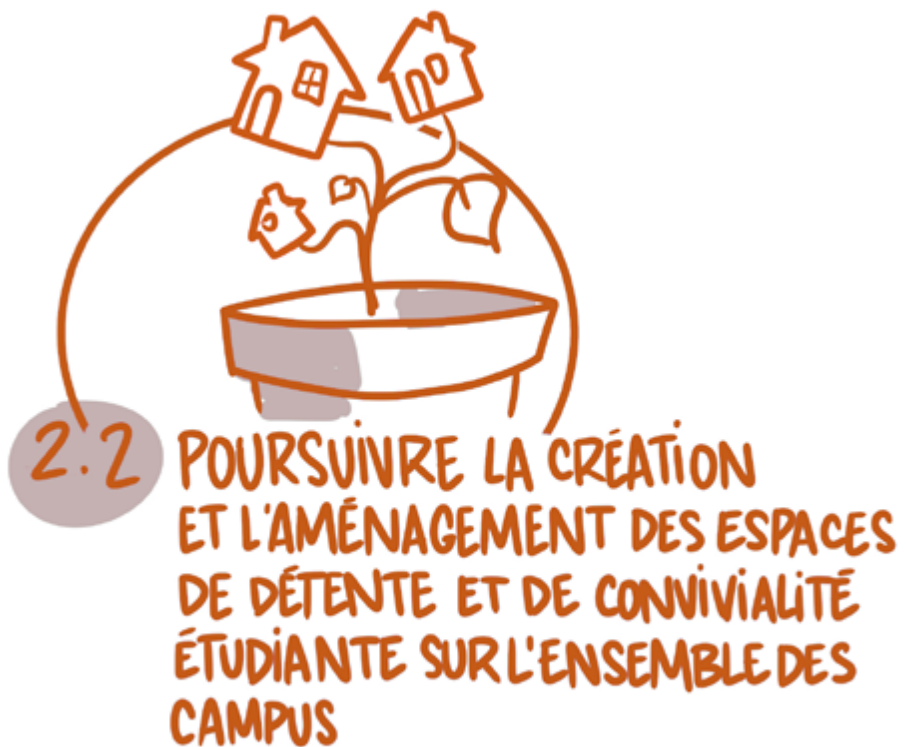
2.1 CRÉER UNE MAISON DE L'ÉTUDIANT.E CAMPUS CENTRE

- CRÉER UNE MAISON DE L'ÉTUDIANT -
- ACTIVITÉS AUTOGÉRÉES -
- GOUVERNANCE PARTAGÉE -

• **Créer une Maison de l'étudiant** : co-concevoir un espace étudiant sur le site de Créteil, modulable et fonctionnel intégrant des salles de réunion adaptées aux besoins associatifs, des espaces de stockage sécurisés, des lieux polyvalents pour des activités culturelles, citoyennes ou événementielles, ainsi qu'une salle dédiée aux pratiques artistiques, physiques et sportives.

• **Activités autogérées** : co-création, avec la communauté étudiante, d'activités autogérées au sein de la Maison de l'Étudiant, incluant un café citoyen, une épicerie solidaire et un espace de mutualisation du matériel associatif, portés par des étudiants en service civique ou en emploi étudiant pour en assurer l'animation et la gestion quotidienne.

• **Gouvernance partagée** : mettre en place une gouvernance partagée de la Maison de l'Étudiant à travers une convention d'autogestion co-rédigée avec le Parlement étudiant, définissant un cadre clair, évolutif et responsable d'utilisation des espaces, tout en valorisant la participation étudiante comme vecteur d'apprentissage de la vie collective et démocratique.



2.2 POURSUIVRE LA CRÉATION ET L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE DÉTENTE ET DE CONVIVIALITÉ ÉTUDIANTE SUR L'ENSEMBLE DES CAMPUS

- AMÉNAGEMENT DE LIEUX DE DÉTENTE -
- OPTIMISATION DE L'USAGE DES
ESPACES CROUS -
- ESPACES DE TRAVAIL ADAPTÉS
AUX NOUVEAUX USAGES -

• **Aménagement de lieux de détente** : identifier des lieux, en concertation avec les usagers des services dédiés à la détente et à la vie étudiante (bibliothèques, halls, espaces de restauration). Aménager ces espaces avec du mobilier adapté (canapés, micro-ondes, bornes, vélos-bureau, etc.) afin de créer des lieux conviviaux et fonctionnels.

• **Optimisation de l'usage des espaces CROUS** : renforcer la collaboration avec le CROUS afin de favoriser la mutualisation de leurs espaces, notamment en dehors des temps de restauration. S'inspirer d'initiatives existantes, comme celles de la Pointe Jaune, pour ouvrir ces lieux à des usages étudiants variés : travail, détente, rencontres informelles voire événements associatifs et culturels. Identifier les sites prioritaires et mettre en place des modalités de gestion partagée, facilitant l'appropriation de ces espaces par les étudiants.

• **Espaces de travail adaptés aux nouveaux usages** : développer des espaces de travail collectifs et individuels accessibles et modulables, en proposant des équipements adaptés aux pratiques numériques et hybrides, en repensant l'aménagement des lieux en fonction des rythmes et besoins actuels des étudiants, afin de favoriser l'autonomie, la concentration et les échanges informels.



2.3 AMÉNAGER DES LIEUX POUR LES PRATIQUES ARTISTIQUES, CULTURELLES, SPORTIVES & ÉVÉNEMENTIELLES

- AMÉNAGEMENT DE LIEUX DE DÉTENTE -
- ACTIVITÉS EXTRA-UNIVERSITAIRES -
- ACTIONS CULTURELLES -
- AMÉNAGEMENT D'UN AMPHITHÉÂTRE -
- PRATIQUE MUSICALE -
- PRATIQUE SPORTIVE -

• **Aménagement de lieux de détente** : identifier des lieux, en concertation avec les usagers des services dédiés à la détente et à la vie étudiante (bibliothèques, halls, espaces de restauration). Aménager ces espaces avec du mobilier adapté (canapés, micro-ondes, bornes, vélos-bureau, etc.) afin de créer des lieux conviviaux et fonctionnels.

• **Activités extra-universitaires** : aménager des lieux adaptés aux pratiques associatives, culturelles, sportives ou événementielles, en optimisant l'usage des infrastructures existantes (ex. : relance du projet Plot 1 – Mail des Mèches). Intégrer des espaces modulables accessibles à tous (salle associative, musique, tiers-lieu) et encourager leur mutualisation pour renforcer les synergies entre acteurs de la vie étudiante.

• **Actions culturelles** : valoriser des espaces disponibles sur les campus pour accueillir des actions culturelles ouvertes à toute la communauté universitaire, en proposant des formats adaptés (fresques participatives, concerts en plein air, ateliers, expositions, théâtre) et en encourageant l'appropriation créative des lieux par les étudiants, malgré la pénurie d'espaces culturels dédiés.

• **Aménagement d'un amphithéâtre** : identifier un amphithéâtre et le réaménager en salle de spectacle modulable, équipée d'un écran, d'une scène et du matériel adapté aux projections et représentations artistiques. Favoriser un usage partagé entre services, associations et étudiants pour soutenir la création et la diffusion culturelle sur le campus.

• **Pratique musicale** : créer un espace dédié à la pratique musicale sur les campus, en aménageant une salle isolée acoustiquement mise à disposition des étudiants, groupes et associations culturelles, afin de favoriser la répétition, la production et la préparation de projets artistiques en lien avec la vie universitaire.

• **Pratique sportive** : mutualiser des espaces modulables pour encourager les pratiques sportives en identifiant des lieux polyvalents adaptés à différents usages, en les aménageant pour une utilisation partagée entre publics sportifs, associatifs et pédagogiques, et en facilitant une organisation souple et inclusive sur l'ensemble des campus. écran, d'une scène et du matériel adapté aux projections et représentations artistiques. Favoriser un usage partagé entre services, associations et étudiants pour soutenir la création et la diffusion culturelle sur le campus.



2.4 VÉGÉTALISER ET AMÉNAGER LES ESPACES EXTÉRIEURS POUR EN FAIRE DES LIEUX DE VIE

- CRÉATION D'ÎLOTS DE FRAÎCHEUR -
- ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE -
- PARTICIPATION ÉTUDIANTE -
- ESPACES EXTÉRIEURS -
- SPORT EN PLEIN AIR -
- ZONES DE DÉTENTE -

- **Création d'îlots de fraîcheur** : végétalisation des campus pour créer des îlots de fraîcheur adaptés aux spécificités locales, en identifiant les zones propices selon les contraintes techniques et climatiques (lieux de pics de chaleur urbain), en aménageant des espaces variés (plantations, ombrières, toitures végétalisées, retour à la pleine terre), et en favorisant la biodiversité à travers des choix végétaux adaptés aux écosystèmes et à une gestion durable.

- **Accessibilité universelle** : aménager des zones de vie extérieures dans une logique inclusive, en garantissant leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), en intégrant les normes d'accessibilité dès la conception ou la réhabilitation (cheminements, mobilier, revêtements, signalétique), et en assurant un usage équitable pour l'ensemble des étudiants.

- **Participation étudiante** : organiser des ateliers de plantation ouverts aux étudiants pour encourager leur engagement écologique, développer des potagers partagés comme outils de sensibilisation à la biodiversité et à l'agriculture urbaine, et intégrer ces actions dans une démarche pédagogique et citoyenne en lien avec les initiatives étudiantes existantes (ex : projets Biodiv'UPEC).

- **Espaces extérieurs** : réaménager des espaces extérieurs urbains en lieux conviviaux pour les étudiants, avec un mobilier extérieur durable et harmonisé, qui identifie ces espaces comme universitaires.

- **Sport en plein air** : aménager des équipements sportifs en plein air (stations de musculation, parcours de santé, agrès, etc.) accessibles à tous les niveaux de pratiques sportives, intégrer dans des espaces conviviaux, et valoriser dans la communication pour encourager leur utilisation par tous les étudiants.

- **Zones de détente** : déploiement de zones de détente en plein air, accessibles et adaptées (tables, bancs, assises modulables, zones ombragées, etc. aux usages étudiants) équipées de mobilier confortable et intégrées aux parcours quotidiens, tout en valorisant les initiatives étudiantes comme les projets Biodiv'UPEC.



**AXE III FAVORISER L'ENGAGEMENT
ET LA PARTICIPATION DES
ÉTUDIANTS À LA VIE
UNIVERSITAIRE**

« Je suis dans les ambassadeurs de l'IEP, ça, c'est un CDD (...) je suis carrément rémunéré pour cette tâche. » (Malik, IEP)

NOS VALEURS, ON Y TIENT !

L'Upec est pionnière dans le développement de la participation des étudiant.es à la gouvernance de l'université et dans l'expérimentation de nouvelles formes de délibérations avec le lancement d'une des premières Convention Citoyenne Etudiante en 2021 et la création du réseau des universités délibérantes dont l'UPEC est membre fondatrice. Le lancement de son Parlement Etudiant en 2025 vient compléter ces dispositifs participatifs. Notre objectif est de pérenniser ces dispositifs, de les faire vivre, de les coordonner et de les faire évoluer pour améliorer le fonctionnement de l'université et répondre aux grands défis de notre temps.

La seconde orientation de cet axe est de développer l'engagement étudiant au sein de l'université comme sur son territoire. Les contraintes de la vie étudiante et notamment la nécessité d'avoir un job étudiant ou le temps passé dans les transports rendent parfois l'engagement difficile. Notre objectif est de le faciliter, de le rendre possible, de le reconnaître et de le valoriser.

En effet, nombreuses sont les causes qui animent les étudiantes et les étudiants et les valeurs collectives qu'ils veulent faire vivre dans leur commune comme à l'université : solidarité, entraide, justice sociale, lutte contre les inégalités et les discriminations, promotion du sport, écologie et cause animale, égalité femmes- hommes... Cet engagement accompagne la formation, permet de se construire comme de développer des compétences et est utile à la communauté. Pour cela, nous voulons l'encourager et le reconnaître à l'instar de la bonification de l'engagement expérimentée depuis 2024.

Aussi, pour l'avenir, ce schéma dessine des actions qui visent à pérenniser les dispositifs participatifs et délibératifs déjà en place, à les renforcer en dotant le Parlement étudiant d'un budget participatif et à impliquer les étudiants dans la transformation écologique de l'université. Il vise aussi à renforcer la promotion comme la valorisation de l'engagement et à faciliter l'engagement au service de l'UPEC par les jobs étudiants.



3.1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS ET DÉLIBÉRATIFS, POUR ASSOCIER LES ÉTUDIANT.E.S À LA GOUVERNANCE

- PÉRENNISER LES DISPOSITIFS DÉLIBÉRATIFS -
 - ASSURER LE SUIVI DES PROPOSITIONS ÉTUDIANTES -
 - POURSUIVRE ET DÉVELOPPER UN BUDGET PARTICIPATIF ÉTUDIANT -
 - MULTIPLIER LES ESPACES DE CONCERTATION -
 - RENFORCER LA REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE -
 - IMPLIQUER TOUTES LES COMPOSANTES -

- **Pérenniser les dispositifs délibératifs** : consolider durablement le Parlement étudiant comme espace de débat structuré et représentatif, et institutionnaliser la Convention citoyenne étudiante (CCE) en l'intégrant dans les calendriers universitaires comme un rendez-vous régulier de démocratie participative. Favoriser la coordination entre ces deux dispositifs pour renforcer la participation étudiante à la vie démocratique de l'université.

- **Assurer le suivi des propositions étudiantes** : systématiser la transmission des propositions issues de la CCE aux instances universitaires (Parlement étudiant, CFVU), les partager avec les services concernés pour étude et réponses argumentées, et garantir un retour transparent et traçable auprès des étudiants.

- **Poursuivre et développer un budget participatif étudiant** : doter le Parlement étudiant d'un budget dédié pour soutenir des projets portés par les étudiants, avec des critères d'éligibilité et d'attribution transparents, et des modalités de vote inclusives favorisant l'implication de toutes et tous.

- **Multiplier les espaces de concertation** : organiser régulièrement des ateliers participatifs ou focus groupes ouverts à tous les étudiants, engagés ou non, pour recueillir leurs besoins, retours d'expériences et idées d'amélioration sur la vie universitaire, avec une restitution systématique des résultats.

- **Renforcer la représentation étudiante** : garantir la présence effective de représentants étudiants dans toutes les instances et commissions traitant de la vie étudiante et universitaire, de la formation et de la transition écologique, en valorisant leur rôle dans la gouvernance de l'université.

- **Impliquer toutes les composantes** : mobiliser les directions, les services et les composantes dans la préparation, l'animation et le suivi de la CCE, afin d'assurer une diversité de profils, d'ancrages disciplinaires et de regards dans les débats sur la vie étudiante.



3.2 POURSUIVRE LES DISPOSITIFS DE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE -
- CAMPAGNE DE SENSIBILISATION -
- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ -
- DÉVELOPPEMENT DU SERVICE CIVIQUE-

- **Reconnaissance institutionnelle** : poursuivre le déploiement des dispositifs existants de valorisation de l'engagement étudiant (bonus, ECTS, open badges, attestations officielles), en simplifiant les démarches d'accès et en les rendant plus visibles ; organiser un prix annuel de l'engagement étudiant pour récompenser des parcours inspirants et renforcer la reconnaissance symbolique au sein de la communauté universitaire.

- **Campagne de sensibilisation** : mettre en place une campagne de sensibilisation à destination de l'ensemble de la communauté universitaire pour promouvoir la diversité des formes d'engagement, accompagnée de sessions de formation pour les personnels, afin de favoriser une culture partagée et valorisante de l'engagement.

- **Accompagnement personnalisé** : proposer aux étudiants un accompagnement individualisé dans leur parcours d'engagement, en facilitant la mise en relation avec les associations, les dispositifs de service civique ou les structures du territoire (collectivités, institutions) en recherche de bénévoles, et en apportant un soutien dans les démarches administratives et logistiques.

- **Développement du service civique** : renforcer l'offre de missions de service civique à l'UPEC en identifiant des besoins pertinents au sein des services universitaires, en assurant un encadrement structuré et bienveillant des volontaires, et en valorisant leur contribution dans le cadre de leur parcours académique et professionnel.



3.3 DÉVELOPPER ET VALORISER L'EMPLOI ÉTUDIANT

- OFFRE ADAPTÉE -
- FORMATION RENFORCÉE -
- GESTION ADMINISTRATIVE OPTIMISÉE -
- VALORISATION DES COMPÉTENCES -
- GUIDE DE RÉFÉRENCE -
- COMMUNAUTÉ D'EMPLOIS ÉTUDIANTS-

- **Offre adaptée** : proposer des emplois étudiants en lien direct avec les besoins des services universitaires (accueil, accompagnement, appui administratif...), en veillant à leur compatibilité avec les rythmes pédagogiques et en prévoyant des formations spécifiques selon les typologies de poste.
- **Formation renforcée** : structurer des parcours de formation mutualisés pour chaque catégorie d'emploi (ex. : bibliothèque, tutorat, vie de campus), afin de préparer efficacement les étudiants à leurs missions et de favoriser une montée en compétences progressive.
- **Gestion administrative optimisée** : améliorer l'expérience administrative des emplois étudiants en simplifiant les démarches d'embauche, en généralisant les outils numériques de déclaration des heures et en réduisant les délais de paiement.
- **Valorisation des compétences** : reconnaître les compétences développées via des attestations, des open badges et des dispositifs de valorisation transversale, facilitant leur intégration dans le parcours universitaire et professionnel.
- **Guide de référence** : concevoir un livret complet, remis dès l'embauche, présentant les droits, devoirs, contacts utiles et repères institutionnels pour sécuriser et accompagner les étudiants dans leur emploi.
- **Communauté d'emplois étudiants** : créer un réseau structurant entre les étudiants en poste, à travers des temps d'échange, des ateliers collectifs ou des événements de valorisation afin de renforcer le sentiment d'appartenance et le partage d'expériences.



3.4 IMPLIQUER LES ÉTUDIANTS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DE L'UNIVERSITÉ

- ÉCORESPONSABILITÉ DES PROJETS FINANCÉS -
- DIFFUSION DES PROJETS À IMPACT -
- OBJECTIF "ZÉRO PLASTIQUE" -
- CONSOMMATION RESPONSABLE -
- CRÉATION D'UN LOW-TECH LAB NUMÉRIQUE -
- LABELLISATION DD&RS -
- MOBILITÉS DOUCES -
- SENSIBILISATION ÉTUDIANTE -
- ANIMATION DE FRESQUES -
- IMPLICATION DANS LE TRI DES DÉCHETS -
- VALORISATION DES PROPOSITIONS CCE -

- **Écoresponsabilité des projets financés** : rendre obligatoire l'adhésion à une charte écologique pour tous les projets soutenus par la CVEC ou le FSIE, en introduisant des critères concrets comme la réduction des déchets, le réemploi, la mobilité douce ou l'éco-conception des événements.
- **Diffusion des projets à impact** : repérer et essayer les initiatives étudiantes réussies (en écologie, solidarité ou inclusion) vers d'autres campus ou services, en s'appuyant sur un accompagnement dédié et la mise en réseau des porteurs de projets.
- **Objectif "zéro plastique"** : engager une réduction progressive de l'usage du plastique à usage unique dans les événements et services de l'université, tout en promouvant des alternatives durables (gourdes, vaisselle réutilisable, conditionnements responsables, fontaines sur secteur, etc.) auprès des étudiants et des prestataires.
- **Consommation responsable** : soutenir des actions concrètes de réemploi et de réduction des déchets (ressourceries, friperies, trocs...) menées avec les associations étudiantes, combinant engagement écologique et lutte contre la précarité.
- **Création d'un low-tech lab numérique** : mettre en place un espace ouvert à la communauté universitaire et au territoire, pour concevoir et tester collectivement des technologies sobres et durables (réparation, réemploi, énergie...), en lien avec les enjeux de transition écologique sur les campus.
- **Labellisation DD&RS** : structurer l'action de l'UPEC en matière de développement durable afin d'obtenir le label national du Développement Durable & Responsabilité Sociétale (DD&RS), en impliquant largement la communauté dans la définition des priorités et des indicateurs.

- **Mobilités douces** : améliorer les conditions de déplacement à vélo via des équipements adaptés (stationnements, douches, pompes de gonflage, réparation) et des campagnes d'incitation, avec l'objectif d'obtenir le label "Employeur Pro-Vélo".
- **Sensibilisation étudiante** : organiser régulièrement des ateliers participatifs sur la transition écologique (biodiversité, climat, sobriété...), animés par des experts internes et externes, pour ancrer une culture écologique partagée sur les campus.
- **Animation de fresques** : proposer des formations à destination des étudiants souhaitant animer des fresques (Fresque du Climat, Fresque de la Biodiversité, etc.), pour multiplier les actions de sensibilisation par les pairs.
- **Implication dans le tri des déchets** : associer les étudiants à la conception et à la mise en œuvre du tri sélectif sur les campus, en s'appuyant sur une communication pédagogique et des relais associatifs.
- **Valorisation des propositions CCE** : diffuser activement les propositions écologiques issues de la Convention Citoyenne Étudiante (CCE), les intégrer dans les politiques institutionnelles et assurer leur suivi dans une logique de transparence et d'impact.



« Les premiers mois ont été un peu déstabilisants (...) mais j'ai vite appris à m'organiser. » (Arthur, FSEG)

LABYRINTHE UPEC : S'Y RETROUVER !

Pour les primo-arrivants notamment, l'organisation universitaire apparaît comme anonyme et gigantesque, parfois comme un labyrinthe dans lequel il est difficile de se retrouver. Le plus gros lycée d'Ile de France en effectifs est plus petit que nombre de composantes de l'UPEC !

Ce gigantisme conduit à deux problèmes bien identifiés lors de la phase de concertation : la difficulté à trouver et contacter le bon interlocuteur pour régler un problème et la méconnaissance des services disponibles pour les étudiants qu'il s'agisse de loisirs sportifs ou culturels, des services associés aux bibliothèques et centres de documentation, des services de santé ou des services d'aide à la vie quotidienne (soutien social, accès au logement etc.).

Dans un souci d'efficacité du service rendu et d'amélioration du quotidien étudiant, la communication, l'information et l'accès aux services doivent être facilités. Pour cela, nous nous engageons dans la mise en place d'un guichet d'accueil unique qui permette à tout étudiant de trouver un interlocuteur soit en face à face soit par téléphone pour poser une question ou soumettre un problème et obtenir une réponse directe ou bien être orienté vers le service adéquat. La possibilité d'un échange humain direct doit être remise au cœur de notre université tout en améliorant aussi l'accès numérique aux informations (application étudiante, géolocalisation, etc.).

Enfin, améliorer l'accès aux informations et aux services, c'est aussi permettre une meilleure orientation au sien d'un campus multi-site particulièrement complexe.

C'est pourquoi nous proposons de mettre en place un guichet unique plurimodal (face à face, téléphonique et numérique), destinés à tous les étudiantes mais particulièrement aux étudiants primo-entrants, aux étudiants internationaux et aux publics vulnérables pour que, face à un problème, quelle que soit sa nature, l'étudiant puisse trouver un interlocuteur et être aiguillé vers le bon service.

Ce schéma directeur devrait aussi conduire à dessiner une signalétique unifiée, claire et visible et à expérimenter de nouvelles formes de repérage de l'université dans la ville (marquage au sol par exemple). Faciliter la circulation des informations passe aussi par une communication ciblée qui mette en valeur les réalisations étudiantes : pour s'engager, agir, créer une association ou participer à un évènement, quoi de plus inspirant que l'expérience partagée et le témoignage d'autres étudiants ?



4.1 AMÉLIORER LA SIGNALÉTIQUE
DE L'UNIVERSITÉ POUR MIEUX
VALORISER LES SERVICES
DISPONNIBLES POUR LES ÉTUDIANT.E.S

- STRUCTURER L'INFORMATION -
- MODERNISER LA SIGNALÉTIQUE -
- SIGNALÉTIQUE PHYSIQUE ET COHÉRENTE -
 - MARQUAGE AU SOL -
 - CODE COULEUR -
 - FRESQUE UNIVERSITAIRE -

- **Structurer l'information** : établir un document de référence recensant l'ensemble des services étudiants, classés par grandes thématiques (santé, accompagnement, vie associative, etc.). Élaborer un plan précis par campus localisant ces services pour faciliter leur accessibilité. Compléter cette démarche par un plan de repérage à l'échelle des villes afin d'offrir une vision d'ensemble des implantations universitaires sur le territoire.

- **Moderniser la signalétique** : lancer une étude signalétique à l'échelle de l'université afin d'harmoniser et de moderniser les dispositifs d'information. Proposer des solutions opérationnelles, cohérentes avec la charte graphique de l'UPEC, et adaptées aux contraintes budgétaires et de mise en œuvre. Privilégier une approche sobre et évolutive, combinant valorisation des installations existantes et déploiement de supports physiques et numériques adaptés.

- **Signalétique physique et cohérente** : mettre en place une signalétique claire, visible et harmonisée pour faciliter l'orientation des usagers. L'installation de panneaux directionnels et informatifs doit s'appuyer sur un graphisme homogène, conforme à l'identité visuelle de l'UPEC. Cette cohérence entre les différents sites contribuera à une meilleure lisibilité des espaces et à une expérience de navigation fluide sur l'ensemble des campus.

- **Marquage au sol** : développer un système de marquage au sol clair, visible et intuitif pour guider les usagers dans leurs déplacements quotidiens notamment entre sites de l'UPEC. Relier les bâtiments et services clés à l'échelle de chaque campus, tout en facilitant la circulation entre les sites d'une même ville. Harmoniser les codes couleurs, pictogrammes et parcours thématiques afin d'assurer une continuité avec la signalétique existante et renforcer la lisibilité des espaces.

- **Code couleur** : attribuer une couleur distincte à chaque grande catégorie de service (santé, accompagnement, engagement, restauration, etc.) afin de faciliter leur identification. Appliquer ce code couleur à la signalétique des bâtiments concernés et l'intégrer de façon cohérente dans tous les supports de repérage, qu'ils soient physiques (plans, marquage au sol, affichage) ou numériques.

- **Fresque universitaire** : utiliser la fresque de l'UPEC pour présenter visuellement le fonctionnement de l'université aux étudiants primo-arrivants. L'intégrer aux dispositifs d'accueil, de tutorat et aux événements de rentrée afin de faciliter la compréhension des services, des instances et de l'environnement universitaire. Valoriser cet outil comme un support accessible d'appropriation du campus.



- GUICHET UNIQUE -
- PORTAIL NUMÉRIQUE -
- OUTILS PERSONNALISÉS -
- CO-CONSTRUIRE ENSEMBLE -

- **Guichet unique** : structurer un guichet unique d'accueil multicanal sur les campus en déployant des points d'accueil physiques visibles et accessibles, fixes ou mobiles, sur chaque site. Compléter ces dispositifs par des canaux numériques et téléphoniques, tels qu'une ligne dédiée, un chatbot et une messagerie. Assurer la coordination et la formation des emplois étudiants en charge de l'accueil, tout en harmonisant les messages diffusés sur l'ensemble des canaux.

- **Portail numérique** : repenser la plateforme eCampus en portail numérique centralisé en réorganisant son architecture pour en faire le guichet principal de la vie étudiante. Centraliser toutes les rubriques essentielles telles que scolarité, logement, aides, santé, culture, engagement et événements. Garantir la qualité, l'accessibilité (PMR, visuelle, mobile) et assurer la mise à jour continue des contenus en collaboration avec les services référents.

- **Outils personnalisés** : développer des outils numériques personnalisés au sein d'eCampus dédiés à l'accompagnement global des étudiants (orientation, santé, vie de campus, aides, etc.). Intégrer ces outils dans une plateforme cohérente et accessible, conçue comme un véritable environnement numérique de la vie étudiante. Veiller à ce que ces dispositifs renforcent l'autonomie, l'inclusion et la qualité de l'expérience universitaire.

- **Co-construire ensemble** : co-construire les évolutions de l'outil avec les étudiants en mettant en place des groupes de travail pour tester, co-designer et améliorer les fonctionnalités. Recueillir régulièrement des retours via des enquêtes d'usage, des tests utilisateurs et des ateliers de design participatif. Intégrer ces suggestions dans une démarche d'amélioration continue et itérative du portail.



- MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE -
- MÉDIA ÉTUDIANT -
- PLATEFORME NUMÉRIQUE -
- COMITÉ ÉDITORIAL ÉTUDIANT -
- CRÉATION DE PODCASTS -
- RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT -

- **Médiathèque numérique** : recenser et centraliser les contenus produits par les associations étudiantes (podcasts, vidéos, articles, etc.). Mettre à disposition ces créations sur une plateforme dédiée, accessible à toute la communauté universitaire. Valoriser la créativité étudiante et encourager la diffusion des initiatives culturelles, citoyennes et informatives portées par les étudiants.

- **Média étudiant** : co-construire la ligne éditoriale avec les étudiants et les associations en assurant la représentation de la diversité des voix et formats. Déterminer collectivement les modalités de publication, incluant formats, fréquence, rubriques et accès à la plateforme. Garantir un cadre participatif, inclusif et évolutif pour favoriser l'appropriation du média par la communauté étudiante. Définir les modalités de portage et de régulation du Média par les étudiants.

- **Plateforme numérique** : créer une plateforme dédiée, accessible et lisible sur tous supports, pour valoriser les contenus étudiants, avec une actualisation régulière et une modération en collaboration avec les contributeurs.

- **Comité éditorial étudiant** : constituer un comité éditorial étudiants, soutenu par les services universitaires, pour superviser la publication, modérer et promouvoir les contenus, tout en favorisant le développement des compétences éditoriales et la collaboration autour du média.

- **Création de podcasts** : organiser des ateliers de formation à la production audio, couvrant les aspects éditoriaux et techniques, pour débutants et expérimentés, afin d'encourager l'autonomie et la professionnalisation des étudiants impliqués dans le média universitaire.

- **Reconnaître l'engagement étudiant** : mettre en place des modalités d'évaluation des productions étudiantes (podcasts, articles, vidéos) dans le cadre de la valorisation de l'engagement. Permettre aux contributeurs d'obtenir attestations, crédits ECTS ou open badges selon leur investissement. Intégrer cette reconnaissance aux parcours d'engagement pour encourager la participation et valoriser les compétences développées.



4.4

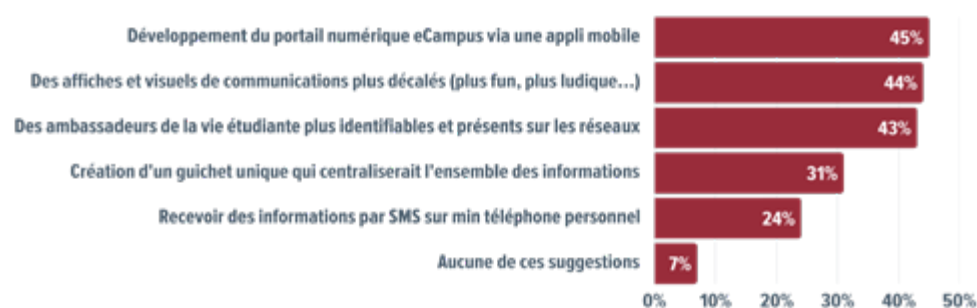
STRUCTURER ET RENFORCER
LA COMMUNICATION SUR LA
VIE ÉTUDIANTE AUPRÈS DE
L'ENSEMBLE DES USAGERS

- STRATÉGIE DE COMMUNICATION PARTAGÉE -
- RUBRIQUE ÉTUDIANTE -
- CRÉATION DE CONTENUS -
- ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ
DE LA COMMUNICATION -

- **Stratégie de communication partagée** : co-construire une stratégie avec la Direction de la communication (DIRCOM), les services et les représentants étudiants. Définir des objectifs clairs, des messages prioritaires et des cibles spécifiques (étudiants, personnels, partenaires). Adapter supports, formats et canaux aux usages des publics pour renforcer la visibilité des actions et dispositifs existants.

- **Stratégie de communication partagée** : co-construire une stratégie avec la Direction de la communication (DIRCOM), les services et les représentants étudiants. Définir des objectifs clairs, des messages prioritaires et des cibles spécifiques (étudiants, personnels, partenaires). Adapter supports, formats et canaux aux usages des publics pour renforcer la visibilité des actions et dispositifs existants.

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION



- **Rubrique vie étudiante** : créer un espace centralisé “Vie étudiante” sur le site de l’UPEC et y regrouper toutes les informations essentielles : santé, logement, engagement, culture, accompagnement, etc. Simplifier la navigation avec une organisation claire et des accès rapides adaptés aux besoins des étudiants. Assurer une mise à jour régulière des contenus en collaboration avec les services concernés pour garantir leur fiabilité.

- **Rubrique vie étudiante** : créer un espace centralisé “Vie étudiante” sur le site de l’UPEC et y regrouper toutes les informations essentielles : santé, logement, engagement, culture, accompagnement, etc. Simplifier la navigation avec une organisation claire et des accès rapides adaptés aux besoins des étudiants. Assurer une mise à jour régulière des contenus en collaboration avec les services concernés pour garantir leur fiabilité.

- **Création de contenus** : impliquer les étudiants dans la création des contenus et formats de communication en organisant des ateliers participatifs sur le design, l’éditorial et le numérique, en lien avec leurs usages et attentes. Encourager la production de contenus visuels et interactifs (photos, vidéos, témoignages) réalisés par les étudiants. Valoriser ces contributions pour favoriser l’appropriation et l’amélioration continue de la communication universitaire.

- **Évaluation de l’efficacité de la communication** : mettre en place des tests utilisateurs et sondages réguliers pour recueillir les retours des étudiants sur l’accès à l’information. Suivre des indicateurs clés (taux de clics, vues, interactions, temps de lecture) pour mesurer l’impact des contenus. Utiliser ces données pour ajuster supports, formats et canaux, améliorant ainsi la lisibilité et la pertinence de la communication.



- DONNÉES CLÉS -
- ANALYSES ET DIFFUSIONS RÉGULIÈRES -
- RÉSULTATS D'ENQUÊTES -
- ENQUÊTES PARTICIPATIVES -

• **Données clés** : identifier et structurer les données clés sur les profils, parcours et conditions de vie des étudiants. Rendre ces informations accessibles via des supports synthétiques et actualisés (tableaux de bord, infographies, notes de synthèse). Utiliser ces données pour éclairer les politiques de vie étudiante, faciliter la prise de décision et renforcer la transparence au sein de la communauté universitaire.

• **Analyses et diffusions régulières** : produire et diffuser régulièrement des notes thématiques synthétiques sur des sujets clés de la vie étudiante (précarité, santé, engagement, logement, réussite, etc.). S'appuyer sur les données internes, enquêtes et retours d'expérience pour enrichir ces analyses. Mettre ces publications à disposition des étudiants, services, instances et partenaires afin de diffuser une bonne connaissance de l'UPEC et de son public.

• **Résultats d'enquêtes** : recenser les enquêtes en sciences sociales menées par ou avec l'UPEC sur les conditions de vie, parcours et représentations des étudiants. Rendre accessible les résultats à travers des supports clairs et synthétiques (rapports, infographies, résumés vulgarisés). Encourager la diffusion de ces données auprès des étudiants, équipes pédagogiques et décideurs pour nourrir les réflexions et les actions.

• **Enquêtes participatives** : associer les étudiants à la co-construction des enquêtes en définissant avec eux les thématiques, questions et modalités de diffusion. Favoriser des consultations collaboratives pour recueillir des données qualitatives et quantitatives. Valoriser les résultats en les intégrant aux décisions stratégiques et en assurant une restitution transparente à la communauté universitaire.

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES DU SDVE

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) de l'UPEC a été élaboré selon une démarche rigoureuse, participative et transversale, fondée sur les principes de co-construction et d'intelligence collective.

Une co-construction à toutes les étapes

Le SDVE a mobilisé l'ensemble des parties prenantes : étudiants (élus et non élus), associations, personnels des composantes, directions, services centraux, ainsi que plusieurs partenaires extérieurs. Une série d'ateliers thématiques, de consultations et de groupes de travail a été organisée tout au long du processus, permettant d'identifier collectivement les enjeux, les besoins et les priorités de la communauté universitaire.

Une journée phare d'ateliers collaboratifs le 30 novembre 2024

Accueillie à la MIEE, cette journée a rassemblé plus de 50 participants autour de trois axes prioritaires : la restauration, les rythmes universitaires, et l'accompagnement des étudiants en situation de fragilité. Elle s'est distinguée par la pluralité des profils représentés et par la richesse des échanges. Plusieurs propositions concrètes ont émergé et ont été versées à la plateforme participative DECIDIM : création d'un lieu central de vie étudiante, renforcement de la signalétique inter-campus, ou encore reconnaissance du temps personnel comme facteur de réussite.

Une intégration articulée à la Convention Citoyenne Étudiante

Les ateliers ont été conçus en lien étroit avec les travaux de la Convention Citoyenne Étudiante (CCE) de l'UPEC, assurant une continuité et une cohérence dans les démarches participatives déjà engagées. Cette articulation a permis d'asseoir la légitimité des propositions et d'en renforcer l'impact stratégique.

Une gouvernance structurée pour piloter le processus

Le dispositif a reposé sur la création d'un comité de pilotage (CoPil), garant de la cohérence stratégique, et d'un comité opérationnel (ComOp), chargé de la mise en œuvre concrète et du suivi des actions. Cette double instance a permis d'assurer un ancrage durable du SDVE dans la gouvernance universitaire, tout en garantissant son efficacité à moyen et long terme.

Une enquête sur les besoins étudiants

Les graphiques et données présentées au fil des axes (p.22, 32, 33, 38, 89, 102) sont tirés d'une enquête interne réalisée entre le 29 février et le 29 mars 2024 auprès des étudiantes et étudiants de l'UPEC lors de la phase de diagnostic de ce Schéma Directeur. 2549 étudiants y ont répondu soit 6,1% des étudiants de l'UPEC. Les bases de réponses peuvent varier d'une question à l'autre. Les données présentées ici sont brutes et non redressées.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de la communauté universitaire de l'UPEC pour sa mobilisation exemplaire dans l'élaboration de ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante ainsi que tous les partenaires de l'établissement qui ont participé à sa construction. Les directions, les services, les composantes, les associations, les étudiants ainsi que les partenaires de l'UPEC comme le CROUS, les collectivités locales, les associations ont contribué activement à cette démarche collective. Leur implication, leur expertise et la richesse de leurs propositions ont permis de bâtir une feuille de route ambitieuse, cohérente et partagée. Ce document est le fruit d'un travail collaboratif que nous poursuivrons pour améliorer durablement la vie étudiante dans notre université.



DÉCEMBRE 2025

